

**Sujet :** PLU Sélestat - Modification n°6

**De :** TOUITOU Thierry <thierry.touitou@alsace.eu>

**Date :** 04/11/2022 à 09:35

**Pour :** "mairie@ville-selestat.fr" <mairie@ville-selestat.fr>

Monsieur le Maire,

Direction pour attribution	PACV	Suivi
Direction(s) pour information	UB IAU	
Elus	NB / C. SCHAUER	

Je vous remercie de nous avoir transmis le dossier de modification n° 5 du PLU de la commune de SELESTAT.

Ce dossier n'appelle pas de remarque sur le fond, et je vous confirme que le collège Jean Mentel devrait être en capacité d'accueillir convenablement les collégiens des familles concernées par le projet de création de 185 logements.

Concernant les flux supplémentaires que le projet va générer, je souhaite attirer votre attention sur leur incidence quant à l'écoulement du trafic aux heures de pointe au droit du giratoire donnant accès à la RD424 qui supporte déjà un trafic Est Ouest soutenu, mais également plus à l'ouest sur celui du carrefour RD424/RD1083 (giratoire Match).

Je vous prie, Monsieur le Maire, de recevoir nos meilleures salutations.



**Thierry TOUITOU**

Chef de projet urbanisme et aménagement  
Direction de l'Aménagement, Contractualisation et Ingénierie

**Collectivité européenne d'Alsace**

Tél : 03 88 76 66 08

[thierry.touitou@alsace.eu](mailto:thierry.touitou@alsace.eu)

[www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)

